

**Atelier sur le positionnement de la société civile du bassin du Congo pour une contribution efficace et efficiente dans l'atteinte des objectifs de gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale**

**7- 9 mai 2024, Bujumbura- Burundi**

***Communiqué final***

L'an deux mil vingt-quatre, du 7 au 9 mai, les Organisations de la Société Civile (OSC) se sont réunies au King's Conference Centre de Bujumbura, République du Burundi, dans le cadre de l'atelier sur le ***Positionnement de la Société Civile du Bassin du Congo pour une contribution efficace et efficiente dans l'atteinte des objectifs de gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale***. Organisé avec l'appui financier du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC), ledit atelier avait pour objectif global de *faire une analyse approfondie du fonctionnement de la société civile du Bassin et définir un nouveau positionnement pour une contribution efficace et effective aux processus environnementaux et forestiers du Bassin du Congo*. De manière spécifique, il s'agissait de :

- Faire une analyse FFOM (Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces) de la Société Civile du Bassin du Congo ;
- Contribuer au renforcement des capacités et à l'appropriation du Fair Deal, de la Feuille de route de la nouvelle facilitation franco-gabonaise du PFBC et s'édifier de l'alignement de ces deux outils avec les problématiques émergentes de la sous-région, en vue de mieux spécifier les rôles à jouer par tous les acteurs, pour un meilleur succès de leur accompagnement et de leur mise en œuvre ;
- S'édifier sur le rôle et les moyens d'actions des acteurs de la Société Civile : renforcement de la gouvernance des différents Réseaux et Plateformes, mobilisation des financements durables, communication, développement des synergies d'action ;
- Clarifier le rôle des acteurs qui contribuent à la gestion durable des forêts dans la sous-région d'Afrique Centrale (ÉTATS, CEEAC, COMIFAC, PFBC, PTF, Secteur privé, etc. et évaluer la qualité de leurs interactions avec les acteurs et actrices de la société civile ;
- Définir un nouveau positionnement de la Société Civile du Bassin du Congo ;
- Définir des éléments d'actions mobilisatrices et prioritaires à mettre en œuvre par les OSC en partenariat avec les États et à présenter lors de la 20<sup>ème</sup> Réunion des Parties (RdP) du PFBC (Feuille de route, projets bancables, Journée Société civile, Table ronde avec les Partenaires Techniques et Financiers (PTF), etc.

Les travaux, ouverts par le Ministre de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Élevage du Burundi, Président en exercice de la COMIFAC, co-présidés par Mme Cécile Bibiane Ndjebet, Présidente du REFACOF, Championne des Forêts du Prix Wangari Mathai et Championne de La Terre des Nations Unies et Sa Majesté Louis

Roger ESSOLA ETOA, Président du Comité de Pilotage de la CEFDHAC, ont permis d'adresser l'ensemble des points de l'agenda de la réunion ; notamment le mode de fonctionnement et le rôle des acteurs du secteur Forêt-Environnement dans la sous-région Afrique centrale, la place des Organisations de la Société Civile et de la Conférence sur les Écosystèmes de Forêts Denses et Humides d'Afrique Centrale (CEFDHAC).

Les Organisations de la Société Civile regrettent la confusion et le chevauchement des rôles qui a cours dans l'espace du Bassin du Congo en ce qui concerne les interventions des acteurs dans le secteur Forêts et Environnement.

Les Organisations de la Société Civile déplorent, par ailleurs, le manque de considération à leur endroit de la part des États et de certains Partenaires Techniques et Financiers, tout comme la place marginale à laquelle elles ont été confinées dans les processus visant la préservation des ressources naturelles du Bassin du Congo et l'amélioration des conditions de vie des communautés.

En outre, la société civile regrette le peu de reconnaissance observée à la fois pour son rôle et son apport incontournable et significatif dans la définition et la mise en œuvre des politiques environnementales et forestières dans la sous-région du Bassin du Congo.

Aux termes des échanges riches ayant permis de parcourir l'ensemble des points de l'agenda de cette réunion, la société civile a pris les trois principales résolutions suivantes :

- 1- Publier la « ***Déclaration de Bujumbura sur la Structuration de la société civile du Bassin du Congo*** » portant création de la « ***Coalition régionale de la Société Civile pour les Forêts et l'Environnement du Bassin du Congo*** », regroupant toutes les organisations de la société civile ;
- 2- Promouvoir la restauration de la CEFDHAC dans ses missions en tant qu'instance regroupant tous les acteurs intervenants dans le secteur Forêts et Environnement ;
- 3- Promouvoir le plaidoyer visant la tenue des rencontres de clarification des rôles entre la CEEAC, la COMIFAC et les OSC ainsi qu'entre la CEFDHAC et le PFBC dans le nouvel univers institutionnel du secteur Forêts & Environnement de l'Afrique centrale.

**Fait à Bujumbura, le 09 mai 2024.**

**LES PARTICIPANTS**